

Réf: Dossier 400348

Avis de constitution

SOCIETE « HAMAZONE »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE FLEMING, Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMAZONE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJETS EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE : - LE TRANSPORT DE PERSONNES - LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
EN GENERALE ET COMME CONSEQUENCE DE CET
OBJET SOCIAL, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES, IMMOBILIERES,
FINANCIERES, SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A CET OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'
EN FACILITER LE DEVELOPPEMENT OU L'EXTENSION.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE FLEMING, Lot
0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme AMADE VERONIQUE EPSE NIACADIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03668 du 02/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20755/GTCA/RC/2025 du 02/04/2025

